



Montreuil, le 14 décembre 2021


MATÉRIEL

TOUS CONCERNÉS POUR L'EMPLOI, LES SALAIRES ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Ensemble, exigeons de réelles avancées sur l'emploi, la ré-internalisation des charges de travail, l'amélioration des conditions de travail, ainsi que l'augmentation de la prime de travail.

Le domaine Matériel subit de trop nombreuses réorganisations mettant à mal les métiers et en évidence un manque croissant de cheminots et de formations. Ces déficits de personnel impactent la qualité de la production et provoquent des pertes de savoirs et de savoir-faire, allant jusqu'à créer du mal-être au travail poussant des cheminots à quitter l'entreprise. S'ajoute à cela une 8^{ème} année de gel des salaires, si l'on s'en tient aux dernières négociations annuelles à la SNCF !

Avec la CGT, je signe et je revendique :

- **Pour la rémunération :**
 - l'augmentation de 200 € de la prime de travail Matériel par une mesure spécifique, pérenne et sans contrepartie pour combler les pertes subies depuis 2011 et la reconnaissance de la technicité des métiers du Matériel pour tous les cheminots contractuels et statutaires.
- **Pour l'emploi :**
 - l'embauche de 1042 cheminots au minimum pour combler les emplois perdus dans les Technicentres depuis janvier 2020 ;
 - l'embauche des 652 intérimaires des UO et chantiers Matériel recensés au 22 novembre 2021 ;
 - la ré-internalisation de toutes les charges de travail.
- **Pour la formation :**
 - Garantir un haut niveau de formation continue sur le plan technique et aux nouveaux outils numériques.

NOM	ETABLISSEMENT	SIGNATURE



